



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHARLEMAGNE
TENUE MARDI LE 10 MAI 2022 À 18H00**

ORDRE DU JOUR

1. Constat de quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et présentation et dépôt du projet de règlement décrétant une dépense de 1 816 400 \$ et un emprunt de 1 816 400 \$ pour des travaux de construction d'un entrepôt municipal, réparti sur une période de 30 ans
4. Dépôt du rapport financier consolidé de l'année 2021 et du rapport de l'auditeur indépendant
5. Octroi de mandat – services professionnels d'ingénierie pour la réalisation de travaux de construction et de réfection d'infrastructures municipales pour les rues Carufel et Caza
6. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) – Entrepôt municipal
7. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) – Agrandissement de l'hôtel de ville
8. Octroi de contrat – Travaux de décapage de la peinture de la piscine municipale
9. Octroi de contrat – Travaux de peinture de la piscine municipale
10. Création du comité de santé et de sécurité (CSS) et nomination des membres
11. Changement du lieu de tenue des séances du conseil
12. Période de questions
13. Levée de la séance extraordinaire